



AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION Projet de règlement d'urbanisme

Aux personnes et organismes intéressés.

AVIS est donné que lors d'une séance ordinaire tenue le 15 juillet 2026, le conseil municipal a adopté le projet de règlement suivant :

- **Règlement 614-2026 sur les ententes relatives à des travaux municipaux**

Le règlement concerne l'ensemble du territoire de la ville de Saint-Sauveur.

Une assemblée publique aura lieu le **11 août 2026 à 16 h** dans la salle du conseil de l'hôtel de ville situé au 1, place de la Mairie.

Au cours de cette assemblée publique, monsieur le Maire ou un membre du conseil désigné par lui expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes ou organismes qui désirent s'exprimer sur ce sujet.

Le projet est disponible pour consultation au Service du greffe, du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 45 ainsi que le vendredi de 8 h à 12 h au 1, place de la Mairie ou sur le site Internet de la Ville dans la section « Projets de règlements en cours ».

FAIT À SAINT-SAUVEUR, ce 20 juillet 2026.

Le greffier et directeur du Service juridique, greffe et vie démocratique,

Yan Senneville, OMA